



Mettre fin au financement public des combustibles fossiles au Canada

Mémoire soumis au Comité permanent de l'environnement et du développement durable (ENVI)

Le 8 mai 2022



Mettre fin au financement public des combustibles fossiles au Canada

Mémoire soumis au Comité permanent de l'environnement et du développement durable (ENVI)

Le 8 mai 2022

Nous nous réjouissons de l'occasion qui nous est offerte de soumettre le présent mémoire au titre de l'étude du comité ENVI, conformément à l'article 108(2) du Règlement. Notre mémoire traite de l'engagement du gouvernement à « élaborer un plan pour éliminer progressivement le financement public du secteur des combustibles fossiles » et du potentiel que revêt cet engagement pour ce qui est d'aider à « atteindre les objectifs climatiques du Canada et ses obligations en vertu de l'Accord de Paris¹. »

Comme nous le soulignons ci-dessous, afin de répondre à l'urgence de la crise climatique et de respecter les obligations de l'Accord de Paris, le Canada doit mettre fin immédiatement à toutes les formes de soutien financier public au secteur des combustibles fossiles, et ce par des mesures juridiquement contraignantes et exécutoires.

Ces mesures devraient s'appliquer à l'ensemble des institutions publiques canadiennes qui fournissent, ou ont le potentiel de fournir, un soutien financier au secteur des combustibles fossiles. Bien que notre mémoire se concentre sur Exportation et développement Canada (EDC), d'autres institutions pertinentes sont concernées, notamment la Banque du Canada, la Banque de développement du Canada, la Banque de l'infrastructure du Canada et Technologies du développement durable Canada.

Contexte

Les niveaux actuels du réchauffement climatique ont des effets dévastateurs dans le monde entier. Une personne sur trois est exposée à un stress thermique mortel, la moitié de la population mondiale souffre de graves pénuries d'eau et l'augmentation des températures et des précipitations favorise la propagation de maladies affectant les personnes, les animaux et les cultures². Il existe un large consensus scientifique sur le fait que le changement climatique s'accélère,³ que le principal facteur responsable est la combustion de combustibles fossiles,⁴ et qu'il est urgent d'agir afin d'éviter d'autres effets négatifs graves et irréversibles⁵.

Malgré cela, entre 2018 et 2020, le Canada a fourni plus de financement public au secteur des combustibles fossiles que tout autre pays du G20⁶. La quasi-totalité de ce financement a été fournie par l'intermédiaire de l'agence des crédits à l'exportation du Canada, EDC. Cette société d'État a fourni en moyenne 13,6 milliards de dollars par an en soutien aux entreprises pétrolières et gazières canadiennes et étrangères⁷.

En septembre 2021, le gouvernement libéral a été réélu sur la base d'un programme qui comprenait un engagement à « [é]laborer un plan pour éliminer progressivement le financement public du secteur des combustibles fossiles, y compris des sociétés d'État,

conformément à [l']engagement [du Canada] concernant l'objectif de la carboneutralité d'ici 2050⁸.» Les ministres des Finances et de l'Environnement ont été chargés d'élaborer ce plan, avec le soutien du ministre des Ressources naturelles⁹.

Ce plan, pour pouvoir répondre efficacement à l'urgence climatique et permettre au Canada d'atteindre ses objectifs climatiques et ses obligations au titre de l'Accord de Paris, doit mettre fin immédiatement à tout soutien financier public aux entreprises et aux projets de combustibles fossiles, sans échappatoire possible en faveur de technologies non éprouvées, et adopter des mesures juridiquement contraignantes et exécutoires.

1. Il est impératif de mettre fin immédiatement à toutes les formes de soutien financier public au secteur des combustibles fossiles

1.1 Pas de nouveau soutien financier public en faveur de l'exploration et de la production de combustibles fossiles

Le Canada est tenu, en vertu de l'Accord de Paris, de faire « tout [son] possible » en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de limiter l'augmentation de la température mondiale à un maximum idéal de 1,5 °C¹⁰. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ne cesse de rappeler que le maintien du réchauffement de la planète en deçà des niveaux dangereux nécessite un abandon rapide des combustibles fossiles¹¹. L'Agence internationale de l'énergie affirme que pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, il ne faut pas exploiter de nouveaux gisements de pétrole et de gaz,¹² et une étude publiée en 2021 dans la revue *Nature* a montré que la production mondiale de pétrole et de gaz doit immédiatement commencer à diminuer afin de rester dans cette limite critique¹³.

Pourtant, pour la seule année 2021, EDC a fourni près de 513 millions de dollars en soutien à des entreprises de combustibles fossiles « en relation avec l'exploration et la production de pétrole et de gaz » au Canada, en Colombie, au Mexique et aux États-Unis (voir l'annexe A pour plus de détails). EDC fournit également d'autres types de soutien aux entreprises de combustibles fossiles – notamment un « Soutien de roulement de fonds » et un « Soutien à l'investissement direct canadien à l'étranger »¹⁴ – dont une partie considérable peut être utilisée aux fins de l'exploration et de la production.

1.2 Pas de nouveau soutien financier public en faveur du stockage et du transport des combustibles fossiles

Le Canada est le quatrième plus grand exportateur de pétrole et de gaz au monde¹⁵. Pourtant, le Canada n'est pas tenu responsable des émissions que ses exportations de combustibles fossiles produisent et qui contribuent à aggraver la situation d'urgence climatique. Cela est dû au fait que le Canada n'inclut pas dans son décompte national les émissions créées dans les pays qui importent et brûlent les combustibles fossiles canadiens.

Entre 70 et 80 % des émissions de pétrole et de gaz sont générées lorsque le produit est brûlé¹⁶. En 2020, les exportations de pétrole et de gaz du Canada ont généré 883 mégatonnes d'équivalent CO²,¹⁷ soit 31 % de plus que le total des émissions nationales pour la même année.¹⁸

Le rôle de premier plan que joue le Canada sur la scène mondiale en tant qu'exportateur de pétrole et de gaz est soutenu par d'importantes sommes d'argent public. En 2020, EDC a approuvé un prêt d'un montant de 500 millions de dollars en vue de la construction et l'exploitation du pipeline Coastal GasLink,¹⁹ qui transportera du gaz destiné à l'exportation vers les marchés asiatiques²⁰. En 2021, EDC a accordé à Alliance Pipeline L.P. un renouvellement de financement à concurrence de 100 millions de dollars « en ce qui concerne le transport et le stockage du pétrole et du gaz²¹. » Le réseau de pipelines de l'Alliance permet au Canada d'exporter du gaz vers le marché américain²². Entre 2018 et 2022, le gouvernement du Canada a utilisé le Compte du Canada administré par EDC afin d'octroyer plus de 19 milliards de dollars en financement de projet, en renouvellements de financement et en garanties au projet d'expansion du pipeline TransMountain,²³ qui transportera du pétrole destiné à l'exportation vers les marchés internationaux²⁴.

Il incombe au gouvernement fédéral de présenter un plan visant à mettre fin immédiatement à toute forme de soutien financier provenant de quelque institution publique que ce soit, y compris les sociétés d'État comme EDC, et destiné aux entreprises dont l'activité principale est liée aux combustibles fossiles. Cela devrait inclure toutes les entreprises impliquées dans l'exploration et la production de combustibles fossiles, ainsi que les entreprises impliquées dans le stockage, le transport et la distribution des combustibles fossiles.

2. Il ne doit pas y avoir d'exemptions concernant les technologies de réduction des émissions jugées discutables

En mars 2022, les ministres de l'Environnement et des Ressources naturelles ont publié un texte d'opinion défendant l'inclusion des technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CUSC) dans le Plan de réduction des émissions pour 2030 du gouvernement²⁵. Le même mois, EDC a publié son cadre d'obligations durables,²⁶ qui s'adresse en partie aux sociétés pétrolières et gazières concernant le « [f]inancement lié à l'acquisition, à la conception, à la construction, à l'installation, à l'exploitation et à la maintenance de technologies de CUSC²⁷. » Ces éléments indiquent clairement que le plan du Canada visant à éliminer progressivement le financement public du secteur des combustibles fossiles comprendra des exemptions au profit des entreprises et des projets utilisant le CUSC.

Le Canada est tenu, en vertu de l'Accord de Paris, de suivre « les meilleures connaissances scientifiques disponibles » dans le cadre de ses efforts en vue d'atténuer les changements climatiques²⁸. Les meilleures données scientifiques disponibles soulèvent des préoccupations importantes au sujet du CUSC, notamment ce qui suit :

2.1 Le CUSC ne permet pas de traiter la grande majorité des émissions provenant des combustibles fossiles

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la grande majorité des émissions associées au secteur des combustibles fossiles – jusqu'à 80 % – sont les émissions libérées lors de la combustion des produits. La réduction des émissions provenant de l'extraction et de la production des carburants, comme le veut le CUSC, ne pourrait au mieux résoudre qu'une toute petite partie du problème²⁹. En outre, ainsi que 400 climatologues et universitaires canadiens l'ont signalé, la petite quantité de carbone capturée par l'industrie jusqu'à présent est en grande partie utilisée pour augmenter la production de pétrole par des opérations de « récupération assistée du pétrole », ce qui fait augmenter les émissions dans leur ensemble³⁰.

2.2 Le CUSC n'est pas encore suffisamment efficace pour capturer les émissions

Cinq décennies se sont écoulées depuis le premier projet de captage du carbone³¹ et les projets de CUSC dans le monde entier n'atteignent jamais leurs objectifs de réduction des émissions³². En outre, la technologie CUSC n'a toujours pas fait ses preuves à grande échelle. La capacité mondiale actuelle de captage du carbone est de 39 mégatonnes, soit environ 0,1 % des émissions annuelles provenant des combustibles fossiles³³. Afin que le CUSC joue un rôle significatif dans la réalisation de l'objectif de l'Accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement de la planète à un maximum de 1,5 °C, il faudrait capturer et stocker de façon permanente des gigatonnes de CO².³⁴ De nombreuses analyses ont conclu que la technologie CUSC n'est pas encore assez efficace, et ne sera pas suffisamment efficace ou disponible pour être largement utilisée par le secteur des combustibles fossiles dans le délai requis pour atteindre cet objectif³⁵.

Le GIEC indique clairement que, même si le CCUS peut avoir un rôle à jouer, la voie la plus rapide, la moins coûteuse et la plus efficace en matière de réduction des émissions passe par une transition rapide des combustibles fossiles vers des alternatives renouvelables³⁶. Le plan du Canada visant à mettre fin au financement public du secteur des combustibles fossiles doit exclure les exemptions accordées au CCUS et aux autres technologies non éprouvées. Le plan doit garantir que les institutions publiques comme EDC ne fournissent plus de soutien financier susceptible de prolonger la dépendance mondiale à l'égard des combustibles fossiles.

3. Les mesures doivent être contraignantes et exécutoires

Alors que EDC affirme sa volonté de « lutt[er] ensemble contre les changements climatiques »³⁷, l'agence a échoué à plusieurs reprises à élaborer des politiques qui répondent de manière adéquate à l'urgence climatique. Au contraire, l'agence a clairement indiqué qu'elle n'entend pas se « dissocier entièrement des secteurs à forte intensité de carbone, comme celui du pétrole et du gaz naturel »³⁸. Son approche consiste à trouver un « équilibre »³⁹ entre la nécessité d'agir en faveur du climat et les exigences de son propre mandat, qui est « de promouvoir et de soutenir les exportations canadiennes vers le monde entier, dans tous les secteurs de l'économie. »⁴⁰

Le soutien continu d'EDC au secteur des combustibles fossiles va à l'encontre des engagements pris par le Canada dans le cadre de l'Accord de Paris et des mesures efficaces en faveur du changement climatique. Le plan du gouvernement visant à mettre fin au soutien financier public au secteur des combustibles fossiles doit inclure des mesures juridiques qui interdisent à EDC d'apporter tout nouveau soutien aux entreprises ou aux projets liés aux combustibles fossiles, au Canada et à l'étranger. Ces mesures permettraient de s'assurer que EDC est soumise à une surveillance législative et qu'elle doit rendre compte de ses décisions.

Des mesures équivalentes devraient s'appliquer à l'ensemble des institutions publiques canadiennes qui fournissent, ou ont le potentiel de fournir, un soutien financier au secteur des combustibles fossiles. En plus d'EDC, ces institutions comprennent la Banque du Canada, la Banque de développement du Canada, la Banque de l'infrastructure du Canada et Technologies du développement durable Canada.

À propos de nous

Above Ground veille à ce que les entreprises basées au Canada ou soutenues par l'État canadien respectent les droits humains, peu importe où elles opèrent. Nous sommes un membre actif du Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises et du Réseau Action Climat Canada. Above Ground est un projet de MakeWay, une entité caritative enregistrée.

Annexe A :

Transactions EDC 2021 – « Prospection ou production de pétrole ou de gaz naturel »⁴¹

Date de signature	Pays visé par la transaction	Contrepartie principale	Produit d'EDC	Fourchette (en millions de dollars canadiens)	
22 janv. 2021	Canada	Tangle Creek Energy Ltd.	Financement	15	25
28 janv. 2021	Divers pays	FreePort Energy Services Ltd.	Garantie	0	1
26 mars 2021	Canada	Whitecap Resources Inc.	Financement – Renouvellement ou refinancement	50	75
26 avr. 2021	Canada	Nuvista Energy Ltd.	Financement – Renouvellement ou refinancement	50	75
31 mai 2021	Colombie	Parex Resources Inc.	Financement de projet – Renouvellement ou refinancement	50	75
23 juin 2021	Canada	Gear Energy Ltd.	Financement – Renouvellement ou refinancement	5	15
28 juin 2021	Canada	Yangarra Resources Ltd.	Financement	15	25
30 juin 2021	Canada	InPlay Oil Corp.	Financement	15	25
2 juil. 2021	États-Unis	Canoco Energy Ltd.	Garantie	0	1
3 août 2021	Canada	STEP Energy Services Ltd.	Financement – Renouvellement ou refinancement	25	50
4 août 2021	Mexique	Elevate Export Finance Corp./Vista Oil & gas, S.A.B. de C.V.	Garantie	5	15
12 août 2021	États-Unis	Luminate Technologies Inc.	Garantie	0	1
18 août 2021	Canada	Surge Energy Inc.	Financement de projet – Renouvellement ou refinancement	15	25
7 sept. 2021	Canada	Innovative Pipeline Crossings Inc.	Garantie	1	5
27 oct. 2021	Canada	Whitecap Resources Inc.	Financement – Renouvellement ou refinancement	50	75
9 déc. 2021	Canada	Surge Energy Inc.	Financement de projet	15	25
Total				311	513

Sources

¹ Ce mémoire ne vise pas à déterminer si les finances publiques du Canada constituent une subvention. La position d'Above Ground est que le gouvernement fédéral devrait cesser tout soutien financier public au secteur des combustibles fossiles, qu'il considère ou non ce soutien comme une subvention.

² Fiona Harvey, « What is the IPCC climate change report – and what does it say? » *The Guardian*, 28 février 2022, <https://www.theguardian.com/environment/2022/feb/28/what-is-the-ipcc-climate-change-report-and-what-will-it-say>.

³ GIEC, « Changement climatique généralisé et rapide, d'intensité croissante – GIEC », communiqué de presse, 9 août 2021, https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2021/08/IPCC_WGI-AR6-Press-Release_fr.pdf.

⁴ United States Environmental Protection Agency, « Global greenhouse gas emissions data », sans date, <https://www.epa.gov/ghgemissions/global-greenhouse-gas-emissions-data>.

⁵ GIEC, *Changements climatiques 2022 : Impacts, adaptation et vulnérabilité – Résumé à l'intention des décideurs*, contribution du groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du GIEC (Suisse : GIEC, 2022), https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf, para. B.3, p. 15.

⁶ Oil Change International et Les Amis de la Terre – US, *Past last call: G20 public finance institutions are still bankrolling fossil fuels*, octobre 2021, <http://priceofoil.org/content/uploads/2021/10/Past-Last-Call-G20-Public-Finance-Report.pdf>, p. 17.

⁷ *Ibid.*, p. 3.

⁸ Parti libéral du Canada, *Avançons ensemble 2021*, <https://liberal.ca/wp-content/uploads/sites/292/2021/09/Plateforme-Avancons-ensemble.pdf>, p. 53.

⁹ Voir Premier ministre du Canada Justin Trudeau, « Lettre de mandat du ministre de l'Environnement et du Changement climatique », lettre, 16 décembre 2021, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2021/12/16/lettre-de-mandat-du-ministre-de-lenvironnement-et-du-changement>; Premier ministre du Canada Justin Trudeau, « Lettre de mandat de la vice-première ministre et ministre des Finances », lettre, 16 décembre 2021, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2021/12/16/lettre-de-mandat-de-la-vice-premiere-ministre-et-ministre-des-finances>; et Premier ministre du Canada Justin Trudeau, « Lettre de mandat du ministre des Ressources naturelles », lettre, 16 décembre 2021, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2021/12/16/lettre-de-mandat-du-ministre-des-ressources-naturelles>.

¹⁰ Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, « Qu'est-ce que l'Accord de Paris ? », sans date, <https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/l-accord-de-paris/qu-est-ce-que-l-accord-de-paris>.

¹¹ Voir, par exemple, GIEC, *Rapport spécial : Réchauffement planétaire de 1,5 °C – Résumé à l'intention des décideurs*, Unité d'appui technique du Groupe de travail I (Suisse : GIEC, 2019), https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf, Figure RID.3b, para. C.2., p. 20-21 et GIEC, *Changements climatiques 2022 : Impacts, adaptation et vulnérabilité – Résumé à l'intention des décideurs*, contribution du groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du GIEC (Suisse : GIEC, 2022), https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf, p. 36.

- 12 Fiona Harvey, « No new oil, gas or coal development if world is to reach net zero by 2050, says world energy body », *The Guardian*, 18 mai 2021, <https://www.theguardian.com/environment/2021/may/18/no-new-investment-in-fossil-fuels-demands-top-energy-economist>.
- 13 The Energy Mix, « Canada must leave 83% of fossil fuels in the ground in latest 1.5°C scenario », The Energy Mix, 22 décembre 2021, <https://theenergymix.com/2021/12/22/canada-must-leave-83-of-fossil-fuels-in-the-ground-in-latest-1-5c-scenario-2/>.
- 14 Voir EDC, *Divulgence d'information pour une transaction en particulier (janvier-juin 2021)*, 2021, <https://www.edc.ca/content/dam/edc/fr/corporate/disclosure/reporting/2021-individual-transactions.pdf>.
- 15 Ressources naturelles Canada, « Gaz naturel », 30 janvier 2020, <https://www.rncan.gc.ca/energie/sources-denergie-et-reseau-de-distribution/gaz-naturel/5640>; Alexandra Twin, « The world's 10 biggest oil exporters », 15 avril 2022, <https://www.investopedia.com/articles/company-insights/082316/worlds-top-10-oil-exportateurs.asp>; Matthew McClearn, « Canada has committed to halt financing to the oil and gas industry. To understand what that really means, watch for the fine print », *The Globe and Mail*, 9 janvier 2022, <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-canada-has-joined-a-global-movement-aiming-to-halt-financing-to-oil/>. Voir également Ven Venkatachalam et Lennie Kaplan, « Projected impact of increased oil and gas exports », Canadian Energy Centre, 24 janvier 2022, <https://www.canadianenergycentre.ca/projected-impact-of-increased-oil-and-gas-exports/>.
- 16 Jason Markusoff, « Scrubbing the oil sands' record », *Maclean's*, 16 octobre 2019, <https://www.macleans.ca/economy/scrubbing-the-oil-sands-record/>.
- 17 Bureau du vérificateur général du Canada, « Response to environmental petition No. 390-B concerning the qualification of Canada's total carbon dioxide (CO₂) emissions from exported fossil fuels », 27 mai 2021, <https://ecojustice.ca/wp-content/uploads/2021/07/Petition-Response-0390B-004.pdf>.
- 18 Gouvernement du Canada, « Émissions de gaz à effet de serre », 14 avril 2022, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre.html>.
- 19 EDC, *Divulgence d'information pour une transaction en particulier 2020*, 2020, <https://www.edc.ca/content/dam/edc/fr/corporate/disclosure/reporting/2020-individual-transactions.pdf>, p. 37 et EDC, « Divulgence : Projets de catégorie A bénéficiant d'un appui depuis 1er novembre 2010 », sans date, <https://www.edc.ca/fr/a-propos-de-nous/entreprise/divulgence/rapports-transactions/projets-categorie-a-conclus-depuis-1-novembre-2010.html>.
- 20 Coastal GasLink, « Above Coastal GasLink », sans date, <https://www.coastalgaslink.com/about/>.
- 21 EDC, « Divulgence d'information pour une transaction en particulier 2021 », sans date, <https://www19.edc.ca/edcsecure/disclosure/DisclosureView.aspx?yr=2021&lang=FR>
- 22 Alliance Pipeline, « Alliance Advantage », sans date, <https://www.alliancepipeline.com/Pages/default.aspx>.

- 23 EDC, « Divulgence : Compte du Canada », sans date, <https://www.edc.ca/fr/a-propos-de-nous/entreprise/divulgence/rapports-transactions/compte-canada.html>.
- 24 Trans Mountain Corporation, « Projet d'expansion », sans date, <https://www.transmountain.com/fr/project-overview>.
- 25 Jonathan Wilkinson et Steven Guilbeault, « Every tool in the toolbox: Why we need carbon capture, utilization and storage in the fight against climate change », *National Observer*, 14 mars 2022, <https://www.nationalobserver.com/2022/03/14/opinion/every-tool-toolbox-why-we-need-carbon-capture-utilization-and-storage-fight>.
- 26 EDC, « EDC publie son cadre d'obligations durables novateur », communiqué de presse, 28 mars 2022, <https://www.edc.ca/fr/a-propos-de-nous/salle-de-presse/edc-cadre-obligations-durables-2022.html>.
- 27 EDC, *Cadre d'obligations durables d'EDC*, février 2022, <https://www.edc.ca/content/dam/edc/fr/non-premium/sustainable-bond-framework.pdf> à la page 8.
- 28 Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, *Adoption de l'Accord de Paris*, 21e Conférence des Parties (Paris : Nations unies, 2015), https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf, p. 1, 19.
- 29 Environmental Defence Canada, *Backgrounder: CCUS Investment Tax Credits*, décembre 2021, <https://environmentaldefence.ca/wp-content/uploads/2022/02/CCUS-Tax-Credit-Backgrounder-Environmental-Defence-Dec-2021.pdf>, p. 3.
- 30 « Letter from scientists, academics, and energy system modellers: Prevent proposed CCUS investment tax credit from becoming fossil fuel subsidy », 19 janvier 2022, <https://cehoicka.lab.yorku.ca/files/2022/01/Letter-from-Academics-re-CCUS-tax-investment-credit-January-2022-4.pdf?x98920>. Voir également June Sekera et Andreas Lichtenberger, « Assessing carbon capture: public policy, science, and societal need. A review of the literature on industrial carbon removal », *Biophysical Economics and Sustainability* 5 :14 (2020), <https://link.springer.com/article/10.1007/s41247-020-00080-5>.
- 31 Anuradha Varanasi, « You asked: Does carbon capture technology actually work? » Columbia Climate School, 27 septembre 2019, <https://news.climate.columbia.edu/2019/09/27/carbon-capture-technology/>.
- 32 See John Woodside, « Are Canada's carbon capture plans a 'pipe dream'? » *National Observer*, 20 janvier 2022, <https://www.nationalobserver.com/2022/01/20/news/are-canadas-carbon-capture-plans-pipe-dream> et Graham Readfearn, « Australia's only working carbon capture and storage project fails to meet target, » *The Guardian*, 12 novembre 2021, <https://www.theguardian.com/australia-news/2021/nov/12/australias-only-working-carbon-capture-and-storage-project-fails-to-meet-target>.
- 33 Samira Garcia Freites et Christopher Jones, « A Review of the Role of Fossil Fuel-Based Carbon Capture and Storage in the Energy System », Tyndall Centre, 2021, https://www.research.manchester.ac.uk/portal/files/184755890/CCS_REPORT_FINAL_v2_UPL_OAD.pdf, p. 11.
- 34 *Ibid.*, p. 10.

³⁵ Voir, par exemple, *ibid*, p. 25-26; Kiane de Kleijne et al. « Limits to Paris compatibility of CO2 capture and utilization, » *One Earth* 5(2):168-185, 18 février 2022, [https://www.cell.com/one-earth/fulltext/S2590-3322\(22\)00044-6?returnURL=https%3A%2F%2Flinkinghub.elsevier.com%2Fretrieve%2Fpii%2FS259033222200446%3Fshowall%3Dtrue](https://www.cell.com/one-earth/fulltext/S2590-3322(22)00044-6?returnURL=https%3A%2F%2Flinkinghub.elsevier.com%2Fretrieve%2Fpii%2FS259033222200446%3Fshowall%3Dtrue); et GIEC, *Rapport spécial : Réchauffement planétaire de 1,5 °C – Résumé à l'intention des décideurs*, Unité d'appui technique du Groupe de travail I (Suisse : GIEC, 2019), https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf, section 2.3.4.1, p. 121.

³⁶ GIEC, « The evidence is clear: the time for action is now. We can halve emissions by 2030, » communiqué de presse, 4 avril 2022, <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/resources/press/press-release/>.

³⁷ EDC, *Au-delà de la responsabilité : Rapport sur la RSE d'EDC*, 2016, https://publications.gc.ca/collections/collection_2017/edc/ED2-3-2015-fra.pdf, p. 31.

³⁸ EDC, *EDC climate change policy public response paper: Summary of stakeholder feedback and EDC response*, janvier 2019, https://www.edc.ca/content/dam/edc/en/non-premium/edc_11113466_climate_broch_en_v6_final.pdf, p. 4.

³⁹ *Ibid*.

⁴⁰ Comité permanent de l'environnement et du développement durable, « Témoignages : Le mardi 26 avril 2022 », Étude sur les subventions aux combustibles fossiles, 44e législature, 1re session, <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/44-1/ENVI/reunion-13/temoignages>.

⁴¹ L'ensemble des entrées du tableau proviennent des sources suivantes : EDC, *Divulgence d'information pour une transaction en particulier (janvier-juin 2021)*, 2021, <https://www.edc.ca/content/dam/edc/fr/corporate/disclosure/reporting/2021-individual-transactions.pdf> et « Divulgence d'information pour une transaction en particulier 2021 », sans date, <https://www19.edc.ca/edcsecure/disclosure/DisclosureView.aspx?yr=2021&lang=FR>.